

LE JOUR, 1948
10 JUILLET 1948

D'UNE ETAPE A L'AUTRE

Un mois est vite passé et les quatre semaines de trêve en Palestine ont abouti à une situation aussi peu claire qu'au départ. Les pays arabes ont tenu une fois de plus un langage très modéré mais la solution du problème n'est pas dans le vocabulaire ; elle est dans les faits. Avec ou sans trêve, aucune issue n'est visible à l'œil nu en ce moment. Le serait-elle avec un verre grossissant ?

Pour dire les choses comme elles sont, l'influence américaine continue à peser lourdement sur les nations en faveur de l'Etat d'Israël et toutes les décisions qui viennent de Lake-Success s'en ressentent. On vient d'entendre un représentant des Etats-Unis au Conseil de Sécurité déclarer que si l'une des parties acceptait la reconduction de la trêve et si l'autre la refusait, celle qui refuserait s'exposerait à des sanctions. Ce serait dans ce cas la trêve forcée. On comprend mal cette interprétation qui ne fait pas honneur à l'esprit juridique américain.

Les Juifs, eux, acceptent la prolongation pure et simple d'une trêve qui, en tout point, fait leur affaire ; pendant la trêve, l'immigration se poursuit en effet ; et, de façon discrète ou secrète, les renforts de toute nature ne cessent de leur arriver.

Tandis que pour les Arabes c'est une autre histoire ; il leur faut, la trêve se prolongeant dans les mêmes conditions, se résigner à voir la situation de leur adversaire s'améliorer, la leur devenant moins bonne à coup sûr.

Comment ne pas rappeler, en passant, la façon systématique dont l'U.R.R.S. (on l'a vu par l'attitude du représentant de l'Ukraine qui préside le Conseil de Sécurité) continue à être d'accord avec les Etats-Unis pour soutenir l'Etat d'Israël ?

Plus les Américains et les Russes s'éloignent sur tous les autres terrains où ils sont en controverse, plus ils se rapprochent sur celui d'Israël. C'est un des phénomènes politiques les plus singuliers de tous les temps.

Pour en revenir à la trêve, les Arabes n'ont pas fermé la porte aux conversations, ils l'ont annoncé clairement. On peut supposer ainsi que le compte Bernadotte trouvera quelque chose à dire après eux et que quelque suggestion ou quelque artifice viendra tempérer l'humeur de chacun.

Mais il faut affirmer solennellement que ce n'est pas un état de léthargie qui règlera la question de Palestine. Tous les sommeils ne vaudront rien tant que le feu couvrera sous les cendres ; et les réveils n'en seront que plus malheureux.

Mais l'affaire de Palestine devient, hélas ! Pour les nations un encombrement dont on veut se défaire à tout prix. Elle n'est plus cette injustice éclatante qui appelle un redresseur de torts et qui élève son cri jusqu'au ciel.